

# ETUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA COMMUNE DE FONDS-SAINT-DENIS

*tubes passifs*

## OBJECTIFS :

- Evaluer la quantité de dioxyde d'azote NO<sub>2</sub> dans l'air, traceur de la pollution automobile, présente sur différents sites de Fonds Saint Denis, permettant d'établir une cartographie de ce polluant dans cette zone
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

## CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Depuis 2000, Madininair réalise la surveillance réglementaire de la qualité de l'air en Martinique, conformément aux exigences européennes, nationales et locales. Outre la surveillance réglementaire, Madininair réalise également des campagnes ponctuelles de mesure du dioxyde d'azote sur l'ensemble du territoire afin de cartographier la pollution automobile et de suivre son évolution.

C'est avec cet objectif qu'une étude a été réalisée en 2015 dans la commune de Fonds-Saint-Denis. Cette étude permet d'évaluer l'impact du trafic dans cette zone, de renseigner et compléter les plans et programmes tels que le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air, le Schéma Régional Climat Air Energie de la Martinique, mais également de fournir une aide éventuelle à la Ville de Fonds Saint Denis sur des projets concernant l'urbanisme, les transports ou l'environnement...

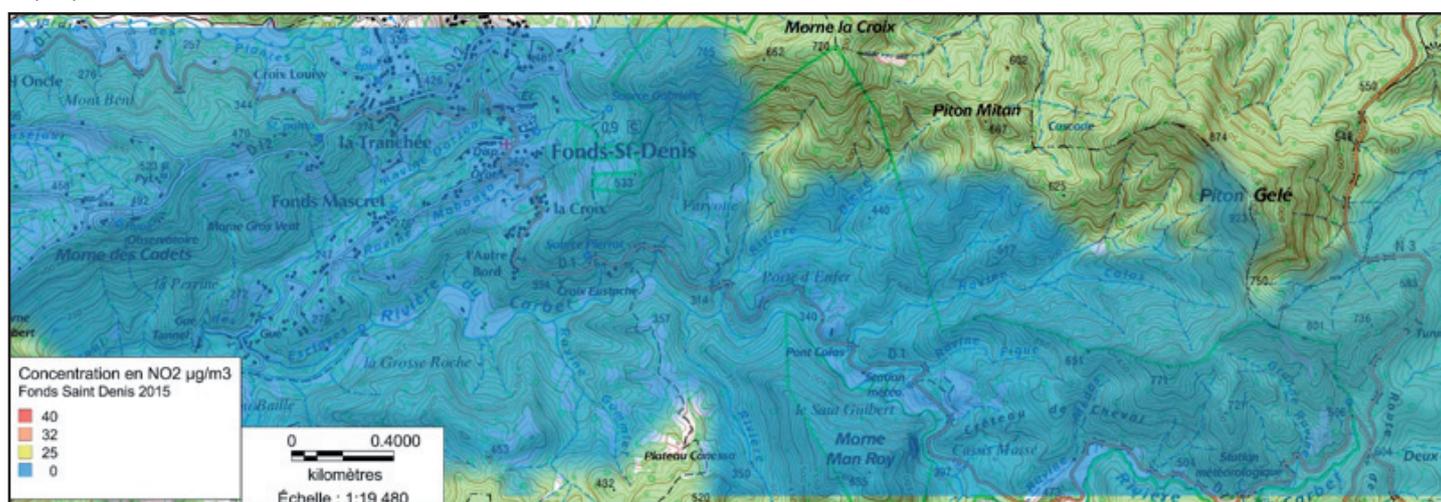
## MATÉRIELS ET MÉTHODES :

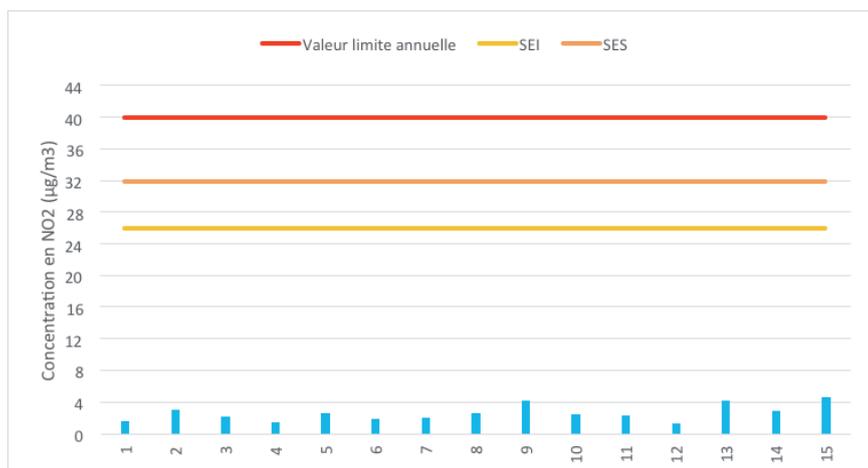
- prélèvement de NO<sub>2</sub> par tubes passifs
- 4 campagnes successives selon le calendrier suivant :

campagne 1	campagne 2	campagne 3	campagne 4
du 17/03/2015 au 31/03/2015	du 31/03/2015 au 14/04/2015	du 14/04/2015 au 28/04/2015	du 28/04/2015 au 12/05/2015

## RÉSULTATS

Cartographie des concentrations moyennes en NO<sub>2</sub> (µg/m<sup>3</sup>) sur la commune de Fonds-Saint-Denis lors des 4 campagnes du 17/03/2015 au 12/05/2015





Concentrations moyennes en NO<sub>2</sub> (µg/m<sup>3</sup>) aux différents points de mesure sur la commune de Fonds-Saint-Denis

Les concentrations ne dépassent pas la valeur limite pour la protection de la santé de 40 µg/m<sup>3</sup> et les seuils d'évaluation <sup>(1)</sup>. Ainsi, le risque de dépasser les normes environnementales en NO<sub>2</sub>, pour une mesure effectuée toute l'année, est faible.

## CONCLUSION

L'étude qui a été menée sur la commune de Fonds-Saint-Denis a permis d'évaluer la quantité dans l'air de dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>, traceur de la pollution automobile par la mise en place de tubes passifs, sur différents sites.

Les concentrations mesurées lors de cette période respectent la valeur limite annuelle pour la protection de la santé. Le risque de dépasser cette valeur limite pour une mesure annuelle est faible sur la commune de Fonds-Saint-Denis.

Toutefois, un renouvellement de cette étude permettrait de visualiser l'évolution des concentrations en NO<sub>2</sub>.



<sup>(1)</sup> Les Seuils d'Evaluation Supérieurs (SES) et Seuils d'Evaluation Inférieurs (SEI) établis par la directive européenne 2008/50/CE, définissent le risque de dépasser la valeur limite annuelle.

- Le risque est élevé si les concentrations mesurées pendant 14% du temps de l'année sont supérieures au SES. Dans ce cas, la directive oblige à la mise en place d'une mesure fixe pour évaluer la qualité de l'air ambiant.
- Le risque est faible si les concentrations mesurées pendant 14% du temps de l'année sont inférieures au SEI. Alors, il est suffisant, pour évaluer la qualité de l'air ambiant, d'utiliser des techniques de modélisation ou d'estimation objective.
- Le risque est moyen si les concentrations mesurées pendant 14% du temps de l'année sont situées entre le SES et le SEI. Il est permis, pour évaluer la qualité de l'air ambiant, d'utiliser une combinaison de mesures fixes et de techniques de modélisation et/ou de mesures indicatives.

Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France  
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02  
contact@madininair.fr  
<http://www.madininair.fr>

Avec le soutien de  
la Ville de Fonds-Saint-Denis

